

SOMMAIRE

restaurer et entretenir le bâti

LE BOIS

Le bardage

page 75

Les menuiseries extérieures : portes, fenêtres et volets

page 77

CHARPENTE, COUVERTURE ET ZINGUERIE

page 81

LA PIERRE : la pierre de taille

page 84

LES ENDUITS : mise en œuvre et finition

page 87



LE BOIS

le bardage



Restauration et remplacement

Bien choisir les essences et la qualité du bois

Privilégier les essences locales en résineux ou en feuillus : pin, sapin, mélèze, châtaignier, chêne, frêne, ...

Préférer les "bois parfaits" à l'aubier, éviter le peuplier et le hêtre perméables et peu résistants aux champignons.

Choisir des bois sains avec un taux d'humidité n'excédant pas 17 %.

Préalablement à toute intervention, faire un diagnostic

Vérifier l'état des supports : pas de pourrissement, moisissures ou champignons entre le bardage et la maçonnerie.

Vérifier l'état du bardage et de la structure : pas de galerie d'insectes, de larves ou de sciures.

REPLACEMENT PARTIEL

Remplacer les parties détériorées par des planches de même type et de même finition que l'existant en conservant le même mode d'assemblage et le même sens de pose.

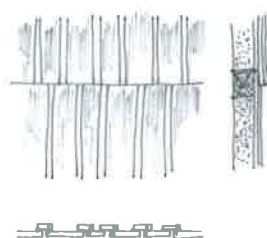
REPLACEMENT TOTAL

Il est conseillé de préparer l'ensemble de la surface du bardage au sol (calepinage) suivant les dimensions de la surface à couvrir.

Dans le cas où il y aurait des décors, les motifs seront tracés à l'aide de gabarits en contreplaqué ou en carton épais.

Dans le cas de couvre-joints, les clouer d'un seul côté de la planche de bardage afin de permettre la dilatation du bois sans risque de fentes.

Restaurer & entretenir



LE BOIS

le bardage



Pour assurer une bonne tenue du bardage dans le temps, il faut veiller à :

- la protection du bois en façade par des avancées de toiture ou des auvents ;
- la bonne ventilation des bois de bardage ou d'ossature ;
- éviter la condensation dans la masse (ne pas appliquer de produits de finition imperméables à la vapeur d'eau tels que vernis ou peintures) ;
- éviter le contact direct du bois avec le sol ;
- poser un écran pare-pluie de type nappe anti-contaminante perméable à la vapeur d'eau sur la maçonnerie ou l'ossature bois en pose lâche ou sur double lattage.

Finition et entretien

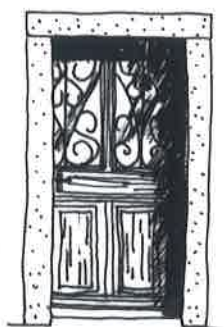
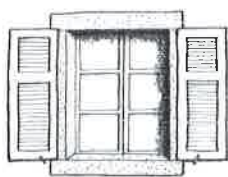
Si le bois a été peint, décaper et appliquer un produit fongicide et insecticide, **éviter les vernis et les peintures brillantes trop imperméables et peu adaptées au bâti rural.**

S'il s'agit d'un remplacement total, le bois pourra être traité en autoclave. Il prendra alors une teinte grise avec le temps. Ce type de traitement supprime tout entretien et permet une bonne tenue dans le temps.



LE BOIS : LES MENUISERIES EXTÉRIEURES

portes, fenêtres et volets



LES PRINCIPES DE BASE

Lorsque l'on veut remplacer ou restaurer une porte, une fenêtre ou des volets, il faut veiller à conserver :

- les dimensions des ouvertures
- les matériaux traditionnels (grès, granit ou bois) des encadrements, bois pour les menuiseries, les portes, les volets, ... ;
- le nombre d'ouvrants et leur subdivision (par exemple fenêtre à deux vantaux et six carreaux) ;
- les volets bois.

Il faut aussi être attentif aux détails de mise en œuvre : retrait de l'ouverture par rapport à la façade, assemblage du bois pour les portes, les fenêtres et les volets, ferronnerie, ...

LA PORTE D'ENTRÉE

Les portes les plus couramment rencontrées datent de la deuxième moitié du XIX^e s. ou du début du XX^e s. (années 20-30). La porte comporte un seul vantail travaillé en panneaux avec une partie supérieure qui peut être vitrée et protégée par une grille en fer forgé. Elle est en bois massif, les essences privilégiées étant celles qui résistent le plus aux intempéries telles que le chêne. Elle peut être peinte de couleur foncée ou rester naturelle.

Restauration ou remplacement

La porte d'entrée d'origine peut être conservée et restaurée en y adaptant un bâti fixe pour assurer sa solidité.

Sinon, elle sera remplacée à l'identique en privilégiant les formes les plus simples et en veillant à retrouver des proportions et des épaisseurs de profils identiques.

Les portes pleines ou vitrées en aluminium laqué ou brossé ou en PVC sont à éviter.

Elles ne sont pas adaptées à la qualité et à la richesse du bâti ancien.



LE BOIS : LES MENUISERIES EXTÉRIEURES

portes, fenêtres et volets



Attention au type de ferrures utilisées, le mieux étant de réparer et d'utiliser les ferrures loquets ou clenches de portes d'origine.

Dans le cas d'un remplacement, on privilégiera les formes les plus simples possibles, en veillant à retrouver des proportions identiques.

Finition et entretien

La porte sera décapée et protégée par une peinture ou traitée à l'huile de lin pour les essences de bois locales. Elle peut éventuellement être protégée par un vernis mat incolore.



Restaurer
& entretenir

LES PORTES DE GRANGES ET D'ÉTABLES

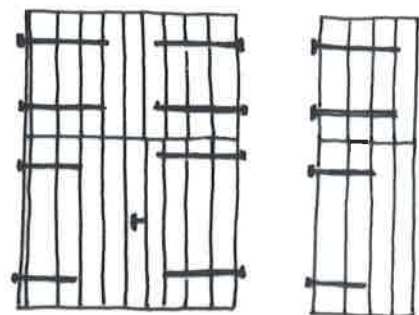
Ces portes sont en bois massif de facture simple, protégée par une peinture foncée ou traitée comme le bardage.

Restauration ou remplacement

Leur restauration ou leur remplacement suivent les mêmes principes que ceux énoncés pour la porte d'entrée de l'habitation.

Finition et entretien

Traitement à l'huile de lin ou protection par une peinture.



LES MENUISERIES EXTÉRIEURES: portes, fenêtres et volets

LES FENÊTRES

Dans la maçonnerie, la menuiserie constitue le principal élément de décor.

Description et principe de mise en œuvre

La présence du châssis généralement à deux battants, divisé en quatre à six carreaux ainsi que sa finition peinte en blanc ou blanc cassé est donc très importante. C'est lui qui apporte la richesse du décor à la façade, la fenêtre n'apparaissant pas comme un simple "trou noir".

Il faut donc conserver la subdivision de la fenêtre à deux battants et la trame de composition du vitrage.

Seules les fenêtres de petites dimensions telles que lucarnes, fenêtres de cave, oriels, ... peuvent être à un seul battant sans division du vitrage.

La menuiserie se place en feuillure, dans l'épaisseur du mur, derrière l'encadrement en pierre s'il existe. Elle ne vient jamais en applique du nu extérieur de la maçonnerie.

Le remplacement d'une fenêtre ne doit en aucun cas toucher à la structure. La fenêtre se remplaçant dans le même plan que la fenêtre initiale.

Restauration ou remplacement

Le châssis

Les sections de bois du châssis devront rester proches du modèle ancien, en étant aussi fines que possible.

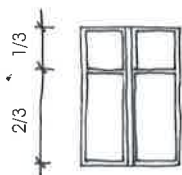
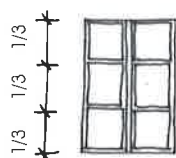
Les rejingots seront de préférence en bois. S'ils sont en métal, ils seront peints de la même couleur que le bois.

Vitrage et petits bois

Pour des raisons de confort thermique et acoustique et si la fenêtre d'origine est encore en bon état et que les sections de bois le supportent, le survitrage peut être envisagé.

Sinon, la fenêtre pourra être remplacée par une fenêtre à double vitrage, **le principe étant d'adapter le modèle ancien à la fabrication contemporaine.**

La section des petits bois pourra être réduite par pose en applique par collage directement sur le verre, côté extérieur et intérieur.



LES MENUISERIES EXTÉRIEURES: portes, fenêtres et volets



Matériaux

Il faudra veiller à la qualité du bois mis en œuvre, aux types d'assemblages, aux épaisseurs de profils, au découpage et à la division de la fenêtre qui devront reproduire le modèle d'origine.

Les fabrications artisanales privilégient la qualité du bois et les particularités du modèle. Leur technique d'assemblage permet de les réparer partiellement en intervenant sur la pièce endommagée : remplacement d'un montant cassé, ... **L'intervention de professionnels qualifiés est indispensable pour établir un diagnostic précis et garantir une mise en œuvre dans le respect de la tradition.**

Le PVC n'est pas conseillé. C'est un matériau contemporain qui ne s'harmonise pas avec les matériaux traditionnels. De plus, il n'est pas recyclable.

Finition et entretien

Le châssis de fenêtre est peint, souvent en blanc ou en blanc cassé. Cette teinte claire renforce le contraste entre châssis et vitrage et donne une matérialité à la fenêtre.

LES VOILETS



A l'origine ce sont des volets battants pleins, fabriqués avec une ou plusieurs planches reliées au niveau des ferrures par deux pièces de bois horizontales et assemblées par queue d'aronde. Le volet à jalousie apparaît au XVIII^e s.

Restauration ou remplacement

Les volets pleins sont facilement réparables ou remplaçables. **Veiller à la qualité et au type de ferrure, la meilleure solution consistant à réutiliser les ferrures anciennes.**

Ils seront peints en harmonie avec la teinte de la façade.

Éviter la pose de volets "en Z" (écharpes et barres), de type "chalet" qui ne correspondent pas à ce type de bâti.



Finition et entretien

Traitement à l'huile de lin ou protection par une peinture.



CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

LA CHARPENTE

Restauration ou remplacement



Dans tous les cas la forme du toit résultant des techniques d'assemblage de la charpente (brisure, coyaux, ...) devra être conservée.

Sauf cas exceptionnel, la charpente nécessite plus un remplacement partiel ou un confortement qu'un remplacement total.

Un diagnostic préalable est nécessaire. Il sera établi par une personne compétente (charpentier, architecte, ...). Ne jamais supprimer une pièce de charpente sans consulter l'avis d'un professionnel. Attention également à certains diagnostics alarmistes effectués par des entreprises dites spécialisées notamment pour ce qui concerne les maladies du bois.

Les bois malades devront être traités avant toute autre intervention.

Selon l'état de dégradation, les pièces abîmées pourront être renforcées par moisage ou renforts métalliques.

Si la charpente est en mauvais état, elle pourra être remplacée partiellement, il en va de même pour les chevrons.



Moisage



CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE



LA COUVERTURE

La couverture d'origine en tuiles plates à bouts arrondis dite "queue de castor" (Bieberschwantz) tend à disparaître au profit des tuiles mécaniques, moins chères et plus faciles à poser.

Restauration ou remplacement

Lorsque la couverture existante est encore en tuiles plates, il faut privilégier son remplacement par des tuiles de même nature, parce qu'elle fait partie du patrimoine de la vallée et que **les toitures ont un fort impact visuel dans le paysage**. En cas de réfection partielle, les tuiles utilisées seront du même type pour l'ensemble de la toiture.

On pourra utiliser des tuiles de récupération en vérifiant leur état. Le complément en tuiles neuves se fera avec des tuiles de formes, dimensions et teintes les plus proches possibles des anciennes.

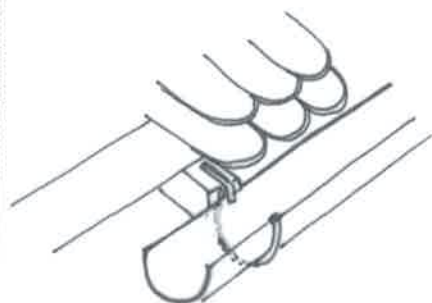
La pose se fera en panachage pour éviter l'effet de taches de couleur trop contrastées.



Si l'état de la toiture nécessite une réfection complète et que l'on préfère utiliser des tuiles mécaniques, elles seront en terre cuite rouge non engobées (coloration décorative appliquée en surface) pour garder une harmonie d'ensemble.



CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE



LA ZINGUERIE

Chéneaux et descentes d'eau pluviale sont présents sur les façades long pan et assurent l'étanchéité des façades.

Les gouttières traditionnelles sont de type pendantes, demi-rondes.

Restauration ou remplacement

Ne pas poser de planche d'égout mais utiliser des crochets renforcés.

Utiliser du zinc ou du cuivre naturel (pas de peinture).

LES CHEMINÉES

La sortie en toiture de la cheminée participe à l'expression architecturale de la maison.

Restauration ou remplacement

Même si les conduits ne sont plus utilisés **la cheminée rappelle l'importance du point de feu de la maison traditionnelle**. Ils pourront être tubés et servir à la ventilation (statique ou chauffage).

Les abergements assurant l'étanchéité et le raccord à la couverture seront en zinc naturel.

Le couronnement et la finition respecteront le modèle traditionnel local.



LA PIERRE

la pierre de taille



Nettoyage

Le nettoyage de la pierre doit se faire avec précaution. Il faut éviter le sablage et la brosse métallique ainsi que le lavage haute pression ou au jet de vapeur qui ont l'inconvénient de détruire le calcin, couche protectrice de la pierre qui se forme naturellement en surface. Dans ce cas, elle devra être protégée par un lait de chaux coloré.

Privilégier le nettoyage à la brosse et à l'eau, le gommage doux à la fine de verre ou avec des produits décapants appropriés.

Si la pierre est peinte, il est important de la décaper car elle doit respirer. Elle a besoin de rejeter l'humidité qu'elle contient (eau qui provient de la maçonnerie, du sol, d'infiltrations, eau de condensation intérieure, ...). Si cette eau n'est pas évacuée, la pierre se désagrège et devient poreuse. La peinture rend la pierre imperméable et empêche l'évacuation de l'humidité.



LA PIERRE

la pierre de taille



Restauration ou remplacement

La pierre pourra être **réparée ou reconstituée par un mortier prêt à l'emploi à base de liants hydrauliques** permettant la reprise en profondeur des pierres endommagées.

L'uniformité de teinte pourra se retrouver par l'application d'un badigeon au lait de chaux coloré.

Si elle est remplacée, elle le sera à l'identique en respectant taille et couleur de la pierre d'origine.

Eviter le rejointoiement de la pierre. S'il est nécessaire, il sera effectué au mortier de chaux et au ras de la pierre sans lissage ni rehaussement à la peinture avec un nettoyage soigné du parement pour éliminer toutes traces de mortier.

Finition et entretien

La pierre taillée a sa propre couleur. C'est un matériau noble qui a été travaillé, il est fait pour être vu.

Pour des questions de respiration, de bonne conservation et d'esthétique, la pierre ne doit pas être peinte.

Restaurer & entretenir



LA PIERRE

la pierre de taille



PATHOLOGIES ET REMÈDES

Ce sont principalement les actions de l'eau, du gel, de la pollution atmosphérique ou des salissures qui sont source de dégradation de la pierre.

Si les altérations restent superficielles, elles peuvent être éliminées par simple brossage.

La pierre sera alors protégée par l'application d'un badigeon au lait de chaux coloré, ou éventuellement par un silicone appliqué en plusieurs couches dans les zones les plus exposées à la pollution atmosphérique.

Les petites parties manquantes (épaufrures, trous, ...) peuvent être remplacées ou rebouchées par un mortier composé de chaux naturelle et de poudre de pierre.

Si les altérations sont plus importantes, la pierre malade sera remplacée par une autre pierre de même nature, même forme et même couleur.

LES MARCHES D'ESCALIER

La pierre s'utilise également pour les emmarchements, les seuils ou les dalles en blocs monolithiques.



Le nettoyage et la restauration sont décrits ci-dessus. La pierre pourra être protégée par l'application d'un hydrofuge.

Restauration ou remplacement

En cas d'affaissement des marches, il est possible de procéder localement à leur recalage. En cas d'usure, il est possible de retourner les emmarchements et de les tailler si la pierre est brute. **Le remplacement complet respectera la nature de la pierre d'origine et surtout la section des éléments anciens.**

Le placage d'éléments est à proscrire (pierre, carrelage, ...).



LES ENDUITS

mise en œuvre et finition



PRÉPARATION DU SUPPORT ET CHOIX DE L'ENDUIT

Avant toute application d'un nouvel enduit il faut faire un **diagnostic de l'existant** et remédier aux problèmes ayant entraîné sa dégradation tels que fissures, salpêtre, problèmes d'humidité, ...

L'ancien enduit doit être enlevé totalement pour des raisons à la fois techniques et esthétiques. En effet une surcharge d'enduit entraînerait une mauvaise adhérence due à son retrait au séchage et une surépaisseur par rapport aux pierres apparentes.

UNE PROTECTION INDISPENSABLE

L'enduit recouvre et protège un mur ou une portion de mur.

Un enduit doit être compatible avec son support pour des questions d'adhérence et de respiration du mur.

Des murs montés en parpaings de béton seront enduits au mortier bâtard qui contient du ciment compatible avec la nature du mur.

Ainsi, **les murs en moellons de grès sont enduits traditionnellement avec un enduit au mortier de chaux** qui assure une protection optimale de la façade, contre l'humidité tout en restant perméable à la vapeur d'eau car le mur doit "respirer" et sécher afin d'assurer la bonne évaporation de l'eau.

La mise en œuvre d'un enduit se fait en trois couches : gobetis, corps d'enduit et couche de finition.

Cet enduit est dur et résistant et ne se fissure pas. Il se compose de chaux, de sable et d'eau.

Sa couleur varie en fonction du sable et du type de chaux utilisés. Il peut être également coloré par l'adjonction de pigments naturels.



LES ENDUITS

mise en œuvre et finition

UN ASPECT ET UNE FINITION QUI RESPECTENT LE BÂTI



L'enduit recouvre toute la façade.

Ne pas chercher à faire authentique en laissant apparentes des maçonneries ou des parties de maçonneries (par exemple pierres d'angle non taillées) qui étaient enduites à l'origine.

L'enduit ne laisse affleurer que les éléments structurels remarquables, encadrements en pierre, chaînages d'angle, ...

Il en est de même pour l'ensemble des autres éléments de modénature taillés tels qu'encadrements, soubassements, corniches, ...

Quand une façade n'est pas régulière, ni parfaitement plane, ne pas chercher à rattraper ces irrégularités par des surépaisseurs d'enduit (mauvaise adhérence et mauvaise tenue dans le temps).



UN RÔLE ESTHÉTIQUE

C'est la couleur et la texture de l'enduit qui vont rehausser et mettre en valeur la pierre apparente (encadrements de baies, chaînages d'angle, soubassements, ...) et qui vont différencier chaque maison tout en l'harmonisant avec son environnement proche.

C'est pourquoi la finition de l'enduit est importante : éviter les enduits "rustiques" ou "fantaisie", à gros grains, ribbés, ... ils ne sont pas adaptés au bâti ancien et se salissent très rapidement.



LES ENDUITS

mise en œuvre et finition

UNE REPRISE TOTALE OU PARTIELLE

La reprise peut être totale ou partielle selon l'état de la façade ; tout ravalement nécessitant un diagnostic précis.

Reprise partielle de l'enduit

Le plus souvent, seule la dernière couche d'enduit est à refaire (couche de finition). Celle-ci se fera en retrouvant la finition d'origine. Dans ce cas, il est possible d'utiliser des enduits de parement teintés dans la masse à base de chaux ; ils seront talochés fin ou brossés.

Reprise totale de l'enduit

L'enduit sera mis en œuvre en trois couches, avec une préparation préalable du support. Piquage total de l'ancien enduit, dégarnissage et nettoyage des joints à la brosse. Bien mouiller le mur avant application du gobetis.

L'enduit de finition

On rencontre généralement deux types de finition d'enduit :

- une dernière couche puis l'application d'un lait de chaux coloré (badigeon) par pigments ou oxydes naturels qui va donner sa teinte à la façade ;
- une dernière couche teintée dans la masse (soit par la couleur du sable, soit par les pigments).

L'aspect et la rugosité de l'enduit vont varier selon les types de façade et les époques de construction. Le ravalement devant respecter autant que possible le type d'enduit qui correspond au bâti d'origine. L'enduit peut être gratté, taloché, brossé, ...



LES ENDUITS

mise en œuvre et finition

Variante pour l'enduit de finition

L'utilisation d'un enduit teinté dans la masse, prêt à l'emploi, peut être admise.

Il s'agit d'un enduit de parement minéral, à base de silicates ou de chaux, sans adjonction de résines ou de fibres synthétiques (il doit rester poreux). Il devra respecter les mêmes types de finition qu'un enduit traditionnel.

L'isolation extérieure entraîne la dissimulation du bâtiment (encadrements, chaînage d'angles, ...). Elle peut également masquer des désordres éventuels de l'enduit ou de la maçonnerie. **Elle n'est pas adaptée à ce type de bâti parce qu'elle le banalise : il perd son identité et ses qualités architecturales.**

Le badigeon au lait de chaux

Il se compose de chaux et d'eau. Traditionnellement, on utilise une chaux naturelle "chaux aérienne" diluée dans un volume d'eau variable en fonction de la fluidité recherchée (de 1 à 4 volumes de chaux).

La mise en œuvre nécessite de bonnes conditions climatiques et du savoir-faire.

Variante pour le badigeon

L'utilisation d'une peinture prête à l'emploi de type minérale, à base de silicate de potassium ou de chaux peut être admise. La peinture devra être poreuse pour permettre une bonne "respiration" du mur.



LES ENDUITS

mise en œuvre et finition

Peinture et compatibilité des supports

Dans le cas d'une reprise partielle de peinture, il faut s'assurer de la compatibilité du support existant avec la nouvelle finition.

Ce qu'il faut retenir :

Une peinture minérale peut s'utiliser en finition appliquée sur la couche de finition d'un enduit traditionnel à la chaux.

Une peinture à la chaux ne peut théoriquement pas s'appliquer sur un silicate (enduit ou peinture) mais l'inverse est possible (silicate sur chaux).

Peinture à la chaux et peinture silicatée ne pourront pas s'appliquer sur une ancienne peinture organique.

Dans ce cas, on pourra utiliser une peinture organique compatible avec le support existant qui devra avoir un aspect mat.

Teintes et décors

Leur utilisation reposait sur la disponibilité du colorant à un prix abordable et sur des phénomènes de mode.

Les teintes et couleurs des enduits et badigeons varient selon les époques de construction.

On peut retrouver les teintes d'origine en grattant les couches successives notamment au niveau des parties cachées telles que sous face-toit, arrière des volets ...

Le décor peut être créé par un travail sur la pierre de grès apparente, mais aussi par différentes techniques d'enduit qui vont opposer des matières, des textures et des couleurs (différentes textures d'enduit et laits de chaux de colorations diverses).



SOMMAIRE

transformer & agrandir

CRÉER OU MODIFIER LES OUVERTURES EN FAÇADE

page 93

AGRANDIR L'HABITATION :

Utiliser les combles

page 96

Utiliser la grange

page 98



CRÉER OU MODIFIER LES OUVERTURES EN FAÇADES



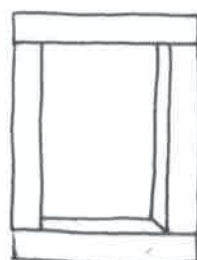
PRINCIPES DE BASE

- Maintenir ou rétablir la composition de la façade.
- Respecter la hiérarchie des ouvertures.

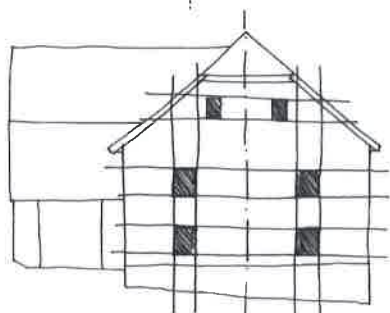
• Utiliser le vocabulaire existant en restituant la modénature, notamment les encadrements de baie caractéristiques du bâti ancien.

La baie, que ce soit la porte ou la fenêtre, n'est jamais perçue comme un simple trou en façade, elle est soulignée et mise en valeur par l'encadrement qui joue à la fois un rôle constructif et esthétique et utilise un matériau différent que celui du parement, pierre ou bois.

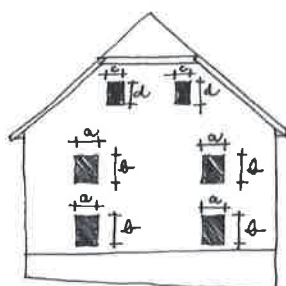
D'une manière générale, les ouvertures sont toujours rectangulaires et plus hautes que larges et les pleins dominent sur les vides.



CRÉER OU MODIFIER LES OUVERTURES EN FAÇADES



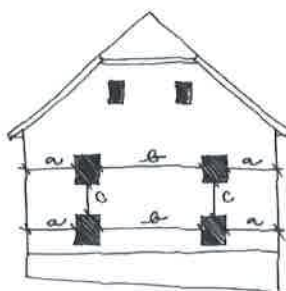
Alignement vertical et horizontal des ouvertures



Hierarchie de dimensions des ouvertures



Les pleins dominent sur les vides



Les ouvertures se répartissent régulièrement



Création d'une fenêtre en pignon identique aux ouvertures existantes



Changement de matériau pour un nouveau vocabulaire

- Respecter la composition de la façade existante en recherchant les axes de composition verticaux, les axes de symétrie (axer le nouveau percement sur une porte, une fenêtre existante, ...)

- Aligner les linteaux pour les portes et les fenêtres (même pour des fenêtres de petites dimensions telles que WC, salle de bains, ...) et autant que possible les allèges.

- Reprendre les proportions des ouvertures existantes ainsi que la modénature (encadrements, partition des fenêtres, des portes, ...).

- Utiliser les mêmes matériaux et les mêmes finitions.

- Utiliser un changement de matériau de façade (par exemple bardage bois) pour insérer une nouvelle ouverture en rupture avec la composition existante.

- En pignon, utiliser l'axe de symétrie du faitage pour créer de nouvelles ouvertures.



CRÉER OU MODIFIER LES OUVERTURES EN FAÇADES

CRÉATION DE FENÊTRES

Les nouvelles ouvertures s'inspireront des formes et proportions existantes.

Il est préférable de reprendre la modénature, les proportions et les formes des fenêtres qui existent déjà en façade que ce soit sur rue ou à l'arrière : recomposer la façade en prenant des éléments du vocabulaire existant.

Les grandes baies horizontales sont à éviter au profit de deux fenêtres accolées, ou d'une porte-fenêtre. **Le dessin de la menuiserie devra être étudié avec soin** : division en plusieurs carreaux pour trouver une expression en accord avec les menuiseries traditionnelles des fenêtres à deux vantaux et à petits carreaux.



CRÉATION DE PORTES

La création d'une ou plusieurs portes en façade ou pignon arrière est possible, cette façade ayant souvent peu d'ouvertures. Ces portes devront respecter les proportions des portes et fenêtres existantes : hauteur, largeur identique, ...

La création d'une porte supplémentaire en pignon sur rue ou en façade comportant la porte d'entrée n'est pas conseillée parce qu'elle modifie la lecture et la reconnaissance de la typologie du bâti.



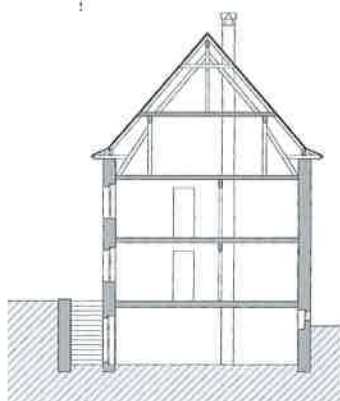
SUPPRESSION DE FENÊTRES OU DE PORTES

Dans l'idée d'une recomposition de la façade, la suppression de fenêtre est possible si l'on respecte les principes de composition simple : alignement des ouvertures, dimensionnement, hiérarchie, ...

Sinon, il est également possible de murer une fenêtre ou une porte tout en gardant son expression en façade (volet fermé) afin de ne pas déséquilibrer la composition.



AGRANDIR L'HABITATION: utiliser les combles



COMMENT LES ÉCLAIRER ?

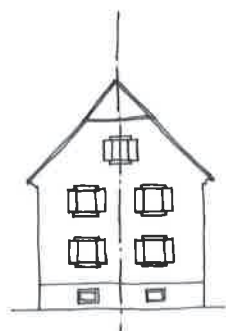
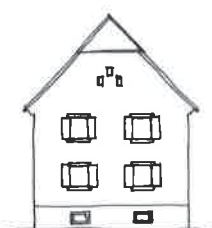
Le volume de toiture qui était traditionnellement destiné au stockage et au séchage de denrées pour les provisions hivernales peut aujourd'hui être investi comme habitation, notamment pour créer des chambres supplémentaires.

Le principe de base consiste à maintenir le plus possible l'intégrité du volume. On privilégiera d'abord la création de nouvelles fenêtres en pignon avant de modifier la toiture.

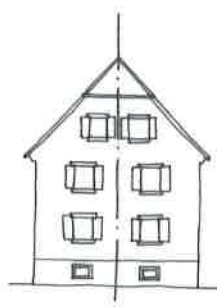


Les ouvertures en pignon

Ces ouvertures devront **respecter la trame et la logique existante : axe du pignon, composition de la façade, ...** Elle s'inspireront du modèle de fenêtre existant : forme, dimension, matériaux, finition, ... dans un souci d'intégration. **Dans le cas contraire, les nouvelles ouvertures se démarqueront par un changement de matériau** (par exemple bardage bois, ...).



Axe de composition



Changement de matériau

AGRANDIR L'HABITATION: utiliser les combles



Chien-assis



Lucarne rampante

Les ouvertures en toiture

Dans certains cas, notamment pour le bâti de reconstruction, la toiture peut être éclairée par un dispositif de lucarne type chien assis ou de lucarne rampante.

Ces ajouts de volume sont à utiliser avec précaution : il faudra veiller à maintenir l'équilibre du volume de toiture par rapport à la façade et se préoccuper de l'impact visuel et de la vision lointaine. En effet selon l'implantation, l'impact de la toiture est plus ou moins important : maisons isolées dans la pente ou groupées dans le village, ...



Impact des toitures dans le paysage



Les fenêtres de toit

Il en va de même pour l'utilisation et le positionnement des fenêtres de toit qui devront tenir compte de cet impact visuel.

Elles devront être le moins visibles possible et peu nombreuses.

De même dimension et de petite taille elles seront disposées régulièrement et alignées sur la même horizontale.

Elles tiendront compte de la composition de la façade : alignement sur les fenêtres ou composition régulière (création éventuelle de chevêtres).

La pose sera encastrée afin de rester dans le même plan que la couverture.



Fenêtre de toit

AGRANDIR L'HABITATION: utiliser la grange



Aujourd'hui, les exploitations n'ont pas toutes gardé leur vocation agricole d'origine, les bâtiments devenant des bâtiments à usage résidentiel. La partie habitation garde néanmoins ses fonctions premières.

Quel que soit l'usage actuel, les différentes fonctions d'origine sont toujours lisibles, du fait des volumes bien distincts de la grange et de l'habitation.

AJOUTER UN VOLUME OU UTILISER LA GRANGE

Principe de base

Conserver la lecture de la partie exploitation et habitation : la grange et la maison qui diffèrent par leur mode de construction et par les matériaux employés.

Privilégier l'utilisation des combles ou de la grange avant de vouloir ajouter un nouveau volume.

Habitation et grange distinctes

L'agrandissement de l'habitation peut se faire par adjonction d'un volume qui viendra se placer entre grange et maison. La volumétrie générale s'apparentera alors au type 2 : habitation et grange en L.

La lecture de ce volume et son expression architecturale doivent appartenir à la grange : utilisation du bois en façade, soubassement en pierre, ...

L'adjonction doit être perçue comme une annexe agricole supplémentaire et non pas comme une extension de l'habitation.

Cette adjonction peut alors être utilisée pour créer une ou deux pièces supplémentaires, agrandir une pièce existante ou servir de passage vers la grange qui pourra être occupée dans le prolongement de l'habitation existante.



AGRANDIR L'HABITATION: utiliser la grange



Utiliser les ouvertures en pignon et les transformer en fenêtres



Créer des ouvertures en soubassement en s'inspirant des modèles existants

Habitation et grange accolées ou habitation et grange en L

Ces typologies permettent d'utiliser facilement le volume de la grange pour agrandir l'habitation.

Il n'y a pas de modification de la volumétrie existante, seul l'usage de la grange change.

La lecture de l'existant se maintient : la grange doit toujours se percevoir comme telle même s'il y a un "déplacement" d'usage, parce qu'il est important de conserver l'identité et la lecture de cette typologie caractéristique du patrimoine bâti de la vallée.

L'idée est de conserver l'image tout en permettant l'adaptation à un nouvel usage.

Il est important de maintenir la lecture de la façade avec porte de grange, porte et fenêtre d'écurie. Dans certains cas, selon les dimensions de cette façade on pourra ajouter une fenêtre de même proportion ou même une porte.



AGRANDIR L'HABITATION :

utiliser la grange

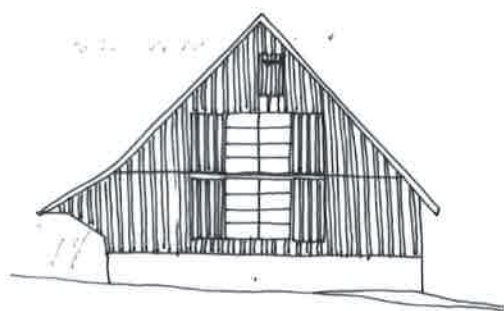
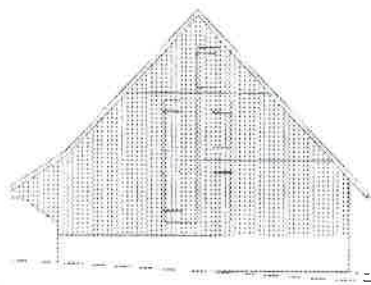
CONCLUSION

Il est important de maintenir le volume de la grange qui fait partie de la typologie de l'habitat et de l'identité du patrimoine bâti de la vallée. Pour la conserver et l'entretenir, il faut qu'elle ait un usage.

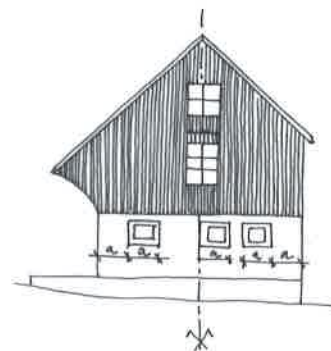
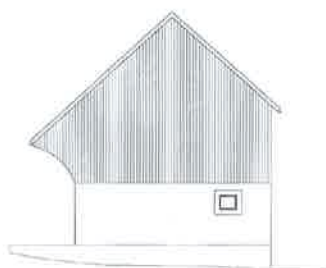
Pourquoi ne pas la transformer en atelier ou en logement à louer ?

Ces "déplacements" d'usage peuvent se faire aisément si l'on respecte les principes énoncés plus haut, à savoir, **conserver** :

- la lecture et l'image de la grange, c'est-à-dire conserver la façade avec la hiérarchie de ses ouvertures : porte de grange, porte d'écurie et fenêtre ;
- l'intégrité du volume ;
- les matériaux (bardage bois et maçonnerie de pierre, menuiseries en bois, coloration, toiture en tuiles, ...).



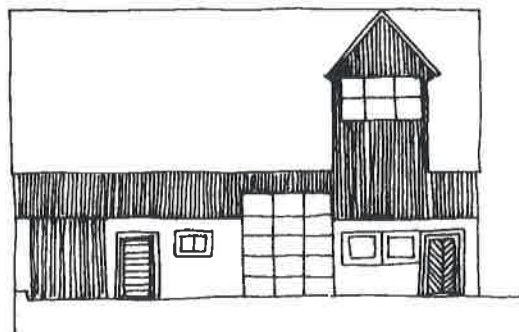
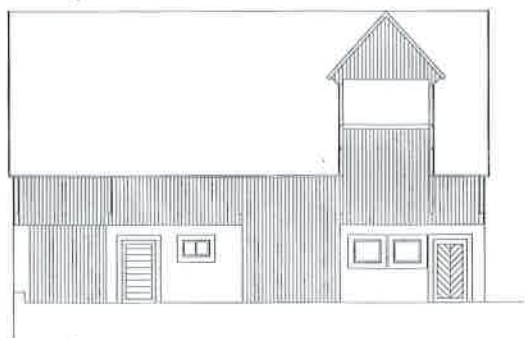
Fermeture de l'ouverture du fenil par un châssis menuisé, les portes en bois d'origine sont conservées et servent de volets



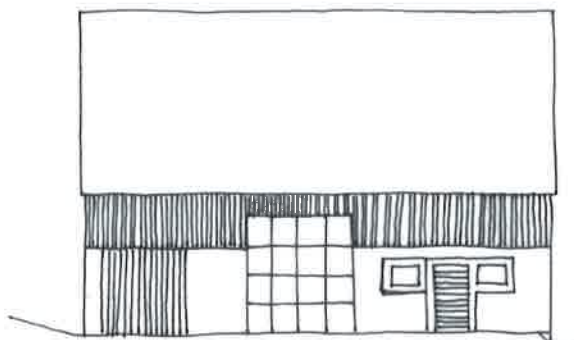
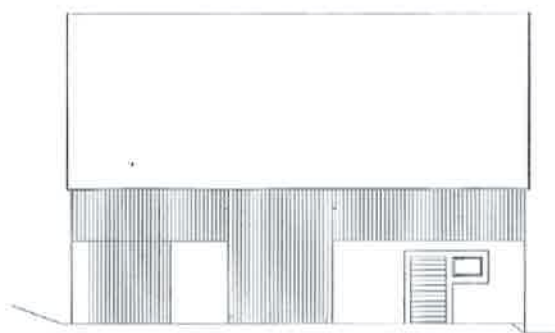
Création de fenêtres supplémentaires en soubassement et dans le bardage : elles s'inspirent des dimensions de portes de fenil et des fenêtres existantes et s'ordonnent selon une composition régulière



AGRANDIR L'HABITATION: utiliser la grange



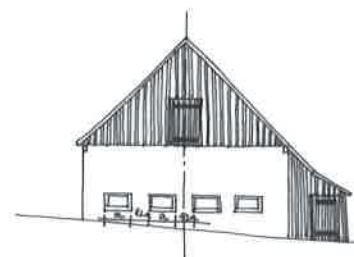
Utiliser les ouvertures existantes pour éclairer le volume de la grange



Utiliser les ouvertures existantes pour éclairer le volume de la grange et créer de nouvelles ouvertures en s'inspirant de l'existant



Créer une fenêtre au rez-de-chaussée en reprenant les proportions de l'ouverture existante



Créer des fenêtres dans le soubassement en s'inspirant des modèles existant et en respectant rythme et proportion

AGRANDIR L'HABITATION: utiliser la grange



Transformation de la grange en habitation



La grange comme habitation

La grange peut être transformée en habitation en respectant les principes suivants :

- Conserver sa volumétrie
- Maintenir l'intégrité des ouvertures en façade principale : porte de grange, porte d'écurie, fenêtre, ...

La grange comme garage ou comme atelier

L'aménagement d'un garage peut se faire facilement dans la grange, le principe étant de conserver la porte charretière dans son intégralité. Dans le cas où il faut créer une porte (par exemple dans un pignon donnant en contre-haut sur la rue), celle-ci s'inspirera de la porte de grange traditionnelle : utilisation du bois et simplicité.



Transformation de la grange en garage



AGRANDIR L'HABITATION : utiliser la grange



Comment éclairer ?

Maintenir l'intégrité de la façade tout en utilisant la porte de grange comme volet. La porte d'entrée pourra également être vitrée en retrait avec le même principe.

Privilégier les ouvertures en pignon : la porte d'accès au fenil peut être remplacée par du vitrage en conservant la porte en bois comme volets.

La teinte des menuiseries se rapprochera de la couleur du bardage : *ici on cherche à effacer l'impact des menuiseries*, la fenêtre doit "rester noire".

Les matériaux

L'introduction de matériaux différents tels que métal ou PVC n'est pas adaptée à ce type de bâti : elle nuit à l'image de la grange en la banalisant et en la dénaturant.



Transformation de la grange en habitation : emploi de matériaux traditionnels et grande qualité des abords



ANNEXES

LEXIQUE

page 105

BIBLIOGRAPHIE

page 117

CONCEPTION

page 119

PARTENAIRES ET ADRESSES UTILES

page 120



ANNEXES

Lexique

Abergement (de cheminée)

Élément périphérique assurant l'étanchéité à la jonction du corps de cheminée et de la toiture.

Alémanique

Synonyme de germanique.

Allège

Partie de mur située sous une baie depuis son appui jusqu'au plancher et limitée latéralement au droit des jambages.

Appareillage

Manière de disposer des briques ou des pierres pour réaliser un ouvrage en maçonnerie.

Appui

Partie supérieure d'une allège ou d'un garde-corps sur laquelle il est possible de s'appuyer (appui de baie).

Arable

Qui peut être labouré. Cultivable.

Aubier

Partie tendre et blanchâtre qui se forme chaque année entre le bois dur (cœur) et l'écorce d'un arbre et où circule la sève.

Autoclave

Récipient résistant à des pressions élevées. Etuve.

Auvent

Petit toit en général à un seul pan, placé au-dessus d'une ouverture.

Axes faîtiers

Axe dans le sens du faîte du toit.

Badigeon au lait de chaux

Couleur en détrempe à base de lait de chaux, composée de chaux, d'eau de pigments et d'un fixateur.

Baie

Ouverture dans un mur ou une toiture.

Bain de mortier

Grande quantité de mortier qui sert de scellement à un revêtement de sol, des tuiles, ...

Bardage

Revêtement de façade venant en applique sur une paroi en maçonnerie ou en béton, ou constituant lui-même la paroi dans le cas d'un bâtiment à ossature métallique ou ossature bois.

Bardeaux

Plaques de matériaux divers (bois, asphalte, ...) en forme d'écailles, utilisées comme matériau de couverture ou de bardage.

Bâti

1. - Bâtiments au sens générique.
2. - Ensemble de montants et de traverses formant un cadre ou un support.



ANNEXES

Lexique

Battant

Caractérise ou définit un vantail, un volet pouvant tourner sur un axe vertical.

Bois parfait

Partie centrale et principale d'une bille de bois : formée de cellules mortes, elle fournit la matière utilisable.

Brisure

Changement de direction de l'axe d'un élément.

Brossé

Cf. enduit.

Cadastre

Document administratif constituant l'inventaire de toutes les propriétés foncières d'une commune : numérotation, représentation et affectation des parcelles, description des biens immobiliers.

Calcin

Croûte dure qui se forme à la surface des pierres soumises aux intempéries.

Calcination

Transformation en chaux du calcaire porté à haute température.

Calepinage

Conception du découpage d'un ouvrage en éléments simples et répétitifs (revêtements, dalles, carrelage, ...).

Chaînage d'angle

Renfort continu en pierre, en brique ou en béton obtenu par harpage afin de rendre plus rigide une construction en maçonnerie.

Châssis

Cadre en bois ou en métal constituant l'ossature d'un vantail, par extension, synonyme de fenêtre.

Chaux aérienne

Chaux éteinte résultant de la carbonatation de calcaires purs ou de calcaires magnésiens, faisant prise dans l'air par combinaison avec le gaz carbonique pour redonner du carbonate de calcium.

Chaux hydraulique naturelle

Chaux hydraulique obtenue par calcination de calcaires plus ou moins argileux (15 à 20 % d'argile) ; utilisée principalement comme liant dans la fabrication de mortiers pour enduits ou pour la maçonnerie.

Chéneau

Élément en U servant à recueillir les eaux de pluie à la base des toitures et à les diriger vers les tuyaux de descente, synonyme de gouttière.

Chevêtre

Petite poutre horizontale bordant une ouverture dans un chevronnage de toiture ou de plancher et servant de report de charge.

Cheville

Petite tige de bois dur utilisée pour bloquer un tenon dans une mortaise.



ANNEXES

Lexique

Chevron

Pièce de bois utilisée en toiture. Il repose sur les pannes et supporte les liteaux ou voliges (le voligeage).

Chien-assis

Petite lucarne dont le toit a une pente opposée à la toiture. Synonyme de lucarne retroussée. Parfois employé comme synonyme de lucarne au sens général.

Clenche

Partie mobile d'un loquet simple droit. Utilisé improprement comme synonyme de béquille de porte.

Composition

Manière de former un tout en assemblant plusieurs éléments.

Condensation

Pour un fluide : passage de l'état de vapeur à celui de liquide.

Contreventement

Ensemble des dispositions permettant à une structure de résister aux effets horizontaux, de s'opposer aux déformations latérales provoquées par ces efforts.

Corniche

Moulure en saillie bien marquée, s'élargissant du bas vers le haut.

Corps d'enduit

Couche principale de l'enduit.

Couche de finition (ou de parement)

Dernière couche d'un revêtement (par exemple enduit), lui donnant son aspect définitif.

Couronnement

Arase ou élément recouvrant un ouvrage.

Couvre-joint

Profilé servant à recouvrir un joint de construction pour donner un aspect fini : généralement constitué d'une bande et d'un système d'ancrage s'insérant dans le joint. Baguette, latte, placée au droit d'un joint.

Coyau

Pièce de bois en sifflet appuyée sur un chevron pour réduire la pente d'un comble dans sa partie basse.

Croisée

Ensemble formé par les vantaux d'une fenêtre et le bâti dormant. Synonyme de fenêtre.

Croupe

Extrémité de comble pentue au droit d'un pignon.

Demi-croupe

Croupe partielle dont l'égout est plus haut que ceux des longs-pans.

Descente d'eau pluviale

Canalisation verticale dans laquelle s'écoule les eaux pluviales.

Egout de toiture

Limite inférieure d'un versant de toiture (d'où s'égouttent les eaux de pluie).



ANNEXES

Lexique

Encadrement

Ensemble constitué par les tableaux et la voussure d'une baie.

Enduit

Matériau fluide ou pâteux de nature très variée selon l'utilisation (maçonnerie, étanchéité, chaussée, ...) que l'on étale, répand ou projette sur un support.

Enduit de parement

Enduit à caractère décoratif recouvrant les façades, par extension, dernière couche d'enduit (couche de finition), insuffisant pour assurer à lui seul l'étanchéité.

Enduit de parement minéral

Enduit de parement à base de liant silicaté.

Enduit feutré

Enduit de parement hydraulique surfacé avec une taloche recouverte de feutre : appelé également taloché-feutré.

Enduit gratté

Enduit de parement hydraulique taloché puis passé au grattoir en fin de prise.

Enduit taloché

Enduit de parement étalé et surfacé avec une taloche.

Enduit ribbé

Enduit de parement sur lequel on passe une taloche souple selon des lignes parallèles ou avec un mouvement circulaire en cherchant à faire rouler les gros grains contenus dans l'enduit pour donner un aspect strié.

Finition peu adaptée au bâti ancien.

Engobé

De engobe : produit coloré à base d'argile dont on recouvre la tuile avant sa cuisson afin de lui donner un aspect décoratif.

Epaufures

Eclats accidentels d'une arête d'un parement en pierre.

Essence

Dénomination d'une famille d'arbres présentant une composition chimique et une structure semblable ; correspond à la notion d'espèces dans la classification systématique des végétaux utilisée en botanique.

Etanchéité

Aptitude d'une paroi, d'une enveloppe à ne pas laisser passer l'eau, l'air, les poussières, ... Ouvrage, ensemble des dispositions assurant cette fonction.

Façade long pan

Façade ou pan de toiture le plus long d'un bâtiment.

Facture

Manière dont est réalisé un objet, la mise en œuvre des moyens matériels et techniques.

Faîtage

Au sommet d'une toiture, intersection horizontale de deux versants dont les pentes sont opposées.



ANNEXES

Lexique

Faîte

Synonyme de faîtage.

Fenil

Grenier où l'on conserve le foin.

Ferme

Assemblage d'éléments triangulés supportant les pannes, les chevrons et la couverture.

Ferrure

Pièce métallique de forme variée utilisée pour l'assemblage d'éléments de menuiserie.

Feuillure

Entaille à angle rentrant servant à recevoir ou à fixer le bord d'une pièce.

Feuillu

Ensemble des arbres à feuilles plates et à nervation ramifiée ; par extension ce mot désigne le bois produit par ce groupe d'arbres.

Fine

Poudre minérale fine et inerte de dimension inférieure à 0,08 mm.

Fissure

Discontinuité à la surface ou dans la masse d'un matériau, due à une rupture par traction ou cisaillement.

Fongicide

Qualifie ou désigne une substance appliquée pour empêcher le développement des champignons, moisissures et mousses.

Gabarit

Outil ou forme servant de guide pour la reproduction ou le contrôle du profil d'une pièce (bois, métal), d'une moulure, etc.

Gâche

Pièce métallique fixée sur le dormant, bloquant le pêne d'une serrure.

Gobetis

Mince couche d'accrochage d'enduit projeté à la truelle, riche en liant.

Gommage doux à la fine de pierre

Technique de nettoyage des façades en pierre sous caisson mobile par projection de poudre à base de fines de pierre (Granulats de dimension inférieure à 0,08 mm).

Gouttereau

Qualifie ou désigne le mur situé sous l'égout d'un pan de toiture. Synonyme : long pan pour un bâtiment ayant une toiture à deux pans.

Goutte d'eau

Synonyme de larmier.

Gouttière

Rigole de collecte des eaux située au niveau de l'égout d'une toiture, constituée d'un simple profilé métallique.



ANNEXES

Lexique

Granulat

Ensemble de grains d'origine minérale de dimensions comprises entre 0,08 et 80 mm. Les granulats sont utilisés pour la confection des mortiers, des bétons, des couches de chaussée et de voies ferrées.

Gratté

Cf. enduit gratté.

Harpage

Manière de disposer un ensemble de pierres ou de blocs en alternance dans un ouvrage en maçonnerie, en particulier dans un angle, une extrémité ou une jonction de mur.

Hiérarchie

Organisation d'un ensemble en une série où chaque terme est supérieur au terme suivant.

Hourdage

Assemblage avec du mortier.

Hydrofuge

Qualifie ou désigne un produit imperméabilisant la pierre.

Inertie thermique

Capacité d'un matériau à accumuler puis restituer de l'énergie thermique plus ou moins rapidement.

Isolation

Suppression ou réduction de la propagation d'un phénomène physique (phonique, thermique, électrique).

Jalousie

Dispositif de fermeture à lamelles verticales ou horizontales.

Jambage

Partie latérale d'une baie formant poteau et reprenant l'appui du linteau.

Joints

Espace entre deux pierres ou blocs manufacturés remplis de mortier et destinés à assurer le hourdage des blocs.

Joints beurrés

Joints au même nu que la maçonnerie.

Lait de chaux

Chaux en suspension dans l'eau, utilisée comme badigeon (peinture à la chaux).

Larmier

Moulure ou corniche horizontale en saillie par rapport à un mur pour interrompre le ruissellement de l'eau au contact de la façade. Désigne également la rainure en quart de rond placée sous un appui de baie, un balcon ou une corniche pour la même fonction (goutte d'eau).

Lasure

Produit apportant par imprégnation une protection et une teinte au bois.

Lattage, Lattis

Ensemble de lattes supportant les tuiles ou les ardoises.



ANNEXES

Lexique

Liant

Matériau ayant la propriété de se solidifier puis de durcir en acquérant des caractéristiques mécaniques (résistance en compression, en traction, adhérence).

Liant hydraulique

Liant minéral possédant des propriétés hydrauliques (prise et durcissement irréversibles en présence d'eau).

Linteau

Poutre située au-dessus d'une baie et destinée au transfert des charges vers les jambages.

Lissage

Finition d'un parement pour obtenir une surface lisse (talochage).

Liteau

Bois scié et déligné, de section rectangulaire, de dimensions comprises entre 18x35 mm et 30x40 mm. Pièce à la base du lattis sous une couverture en tuiles ou en ardoises.

Long pan

Façade ou versant de toiture le plus long d'un bâtiment.

Loquet

Fermeture simple d'un vantail par une pièce mobile (en rotation ou en translation) actionnée directement par une poignée et s'engageant dans une gâche.

Lucarne

Ouverture en saillie sur une toiture inclinée équipée d'un châssis disposé verticalement.

Maison-bloc

Maison regroupant habitation et exploitation sous un même toit (par opposition à maison-cour).

Marcairie

Ensemble de bâtiments agricoles de petite taille regroupant une partie habitation avec cuisine pour la fabrication et cave pour la conservation du fromage et une grange, situées en altitude et utilisées l'été (pâturages d'estive) par une ou deux personnes (le marcaire et son commis ou son fils).

Marquise

Auvent translucide protégeant une entrée ou un perron.

Modèle de la reconstruction

Modèle de maison mis au point suite aux destructions de la guerre de 14-18 et reproduit systématiquement à plusieurs exemplaires.

Modénature (de façade)

Éléments de composition de la façade pouvant appartenir à la fois au décor, à la structure ou à l'usage tels que soubassement, corniche, pierre d'angle, encadrements, volets, ...

Moellon

Bloc de pierre équarri ou taillé utilisé pour la construction des murs. Sa masse est telle qu'il peut être manipulé à la main.



ANNEXES

Lexique

Moisage

Technique d'assemblage ou de confortement consistant à prendre une pièce de charpente entre deux pièces jumelées.

Monolithique

Élément réalisé d'un seul bloc de pierre.

Mortaise

Evidement destiné à recevoir le tenon dans un assemblage à tenon et mortaise (charpente).

Mortier

Mélange réalisé avec un granulat fin (souvent du sable), un ou deux liants hydrauliques et de l'eau.

Mortier bâtard

Mortier réalisé avec deux liants (chaux et ciment à part égales par exemple), utilisé en particulier pour les enduits.

Mortier de chaux

Mortier ou le liant hydraulique est de la chaux (aérienne ou hydraulique).

Mortier prêt à l'emploi

Mortier fabriqué en usine, prêt à être mis en œuvre sur le chantier.

Mur porteur

Mur ayant un rôle mécanique.

Nu extérieur

Face supérieure d'un mur, mise à niveau.

Ouvrant à la française

Partie mobile d'une croisée s'ouvrant verticalement en deux vantaux identiques.

Ouvrier-paysan

Paysan sans terre qui louait ses services aux gros exploitants.

Oxyde

Corps composé obtenu par combinaison d'un corps simple avec de l'oxygène : oxyde de fer, oxyde de cuivre, ... Utilisé comme pigments pour colorer un badigeon ou un enduit de façade à la chaux.

Panne

Poutre de charpente placée horizontalement et supportant les chevrons.

Parcellaire

Qualifie un plan ou un document sur lequel figurent les limites de parcelle d'un site.

Parcelle

Unité de propriété foncière répertoriée par le cadastre.

Parement

Face apparente d'un élément. Enduit de parement : dernière couche d'enduit.

Parpaing

Bloc manufacturé en béton de gravillon. Synonyme : aggloméré, bloc de béton.



ANNEXES

Lexique

Patrimoine

Ce qui est considéré comme un bien propre, comme une propriété transmise par les ancêtres.

Patrimonial(e)

Qui constitue un patrimoine, qui fait partie d'un patrimoine.

Peinture à la chaux

Cf. badigeon à la chaux.

Peinture minérale

Peinture dont le liant est à base de silicates (liant minéral).

Peinture organique

Peinture dont le liant est à base de résines de synthèse.

Peinture silicatée

Cf. peinture minérale.

Pérennité

Aptitude d'un matériau à garder ses propriétés, d'un ouvrage à conserver ses fonctions : durabilité.

Persienne

Fermeture de croisée ou de porte constituée d'un châssis et de lamelles orientées pour éviter la pénétration directe de l'air et de la lumière.

Petit-bois

Montant ou traverse divisant le vitrage d'une menuiserie bois.

Pied-droit ou piédroit

Mur formant la partie latérale d'une baie.

Pierre de boutisse

Pierre montée de telle sorte que la plus petite face soit apparente et faisant toute l'épaisseur du mur.

Pierre de taille

La taille est le façonnage final d'une pierre. Aspect d'une pierre selon la manière dont elle a été taillée (taille adoucie, bossagée, bouchardée, ...)

Pigments naturels

Poudre colorante et opacifiante obtenue à partir de fines de pierre.

Pignon

Mur perpendiculaire au faitage d'un bâtiment à toiture à deux pans. Par extension, mur perpendiculaire à la façade principale.

Piochement

Abattage d'un enduit ou d'une maçonnerie sur une épaisseur réduite.

Placage

Revêtement à l'aide de plaques, dalles ou panneaux.

Plain-pied

Qualifie un rez-de-chaussée séparé au plus d'une marche avec le niveau de sol extérieur.

Planche de rive

Planche de protection des chevrons placée en rive de toiture.

ANNEXES

Lexique

Porte charretière

Porte permettant le passage des voitures à foin.

Porte piétonne

Porte permettant le passage des hommes ou des animaux.

Poutre

Élément porteur horizontal et linéaire faisant partie de l'ossature d'un plancher de bâtiment. Une poutre reçoit des actions mécaniques et les transmet sur des appuis.

PVC

Polychlorure de vinyle.

Queue d'aronde

Tenon, entaille ou agrafe en forme de trapèze.

Reconstruction

Qualifie un bâti reconstruit après la guerre de 14-18.

Rejingot ou rejingot

Surélévation du côté intérieur d'un appui de baie destinée à recevoir la traverse basse du dormant d'une croisée.

Rejointoiement

Finition ou regarnissage des joints d'une maçonnerie.

Rejointoyer

Effectuer un rejointoiement.

Résineux

Qualifie ou désigne l'ensemble des arbres de l'ordre des conifères en raison de la présence de cellules et de canaux résinifères ; par extension ce mot désigne le bois produit par ce groupe d'arbres.

Ribbé

Qualifie un enduit ou une finition. Cf. enduit ribbé.

Rive

Partie latérale d'un ouvrage.

Sablage

Décapage à l'aide d'un jet de sable projeté à sec.

Sablière

Pièce horizontale dans un pan de bois.

Salpêtre

Efflorescence blanche (cristaux de nitrate de potassium) due à la présence de bactéries nitrifiantes associée à de l'humidité ou à des remontées capillaires. Se forme souvent au pied des maçonneries humides et mal ventilées.

Seuil

Partie du sol située au passage d'une porte.

Silicate

Minéral, sel de silicium.

Silicaté

Qui contient des silicates.

Silicone

Polymère à base de silicium utilisé pour ses propriétés hydrofuges et élastiques comme mastic élastomère ou comme hydrofuge de surface.



ANNEXES

Lexique

Soubassement

Partie basse et partiellement enterrée d'un mur, souvent plus épaisse et séparée de la partie supérieure par une barrière étanche.

Soupenle

Petit local, réduit en partie haute d'une pièce recoupée par un plancher.

Taloché

Caractérise un aspect résultant d'un surfaçage avec une taloche.

Tasseau

Petite pièce de bois de section carrée servant de support ou de cale.

Tasseau couvre-joint

Petite pièce de bois de section trapézoïdale servant de couvre-joint.

Tenon

Partie d'une pièce de bois à assembler, taillée en saillie, de manière à s'ajuster avec la pièce correspondante. Son épaisseur peut être égale à celle de la pièce (assemblage à queue droite) ou plus faible (assemblage à queue d'aronde ou à mortaise).

Tout-venant

Granulats bruts, ni triés, ni traités.

Typologie

Qualifie un type, en l'occurrence un type de bâti reconnaissable par des qualités ou un système d'organisation semblable.

Vantail

Chacun des panneaux constituant une porte, un volet, une fenêtre, ...

Ventilation

Ensemble des dispositions et équipements en vue de l'aération d'un local. Présence d'une circulation, d'un renouvellement d'air. Trou, tuyau ou équipement permettant cette circulation d'air, ou assurant une prise d'air.

Ventilation statique ou naturelle

Ventilation permanente d'un logement, d'un local, assurée par une dépression obtenue naturellement en plaçant des prises d'air frais en partie basse et des points d'évacuation en partie haute.

Village gravitaire

Synonyme : village-tas. Village dont l'organisation des rues et des maisons se fait plutôt de manière concentrique et regroupée (villages fortifiés), par opposition au village-rue.

Village linéaire

Synonyme : village-rue. Village dont l'organisation se base sur une rue principale le long de laquelle s'alignent les maisons, par opposition au village gravitaire.

Volet à persiennes

Cf. persienne.

Volet battant

Volet monté sur gonds et se rabattant contre la façade lorsqu'il est ouvert.



ANNEXES

Lexique

Volet en bois plein

Volet constitué d'un ou de plusieurs panneaux en bois massif.

Volige

Bois scié et déligné de même section qu'un feuillet, débité dans des résineux ou des feuillus tels que peuplier, tilleul, aulne ou bouleau, utilisé en particulier comme support de couverture. Planche mince utilisée comme support des couvertures en ardoise, bardeaux, tuiles, ... Les voliges sont fixées horizontalement sur les chevrons, bord à bord ou légèrement espacées.

Voligeage

Panneau ou platelage formé par un ensemble de voliges juxtaposées.

Références :

- ROY J.P. et BLIN-LACROIX J.L. (1998), Le dictionnaire professionnel du BTP, Paris, Eyrolles.
- REY-DEBOVE J. et REY A. (sous la direction de) (2000), Le nouveau Petit Robert Dictionnaire de la langue française, Paris.



ANNEXES

Bibliographie

Ouvrages :

1. - BOYE P. (1903), Les hautes chaumes des Vosges. Berger-Levrault, Paris-Nancy.
2. - DENIS M.-N. (2003), Maisons et frontières culturelles. Laboratoires Cultures et sociétés en Europe, Strasbourg.
3. - DENIS M.-N. et GROSHENS M.-C. (1978), L'architecture rurale française - L'Alsace. Berger-Levrault, Paris.
4. - FISCHER T. et FUCHS C. (1997), Les maisons d'Alsace. Edition Eyrolles (House book). - (s.l.).
5. - JACQUAT G. et LESER G. (1986), La Vallée de Munster 1880-1994 - La photo au service de l'histoire. Volume 1.
6. - JACQUAT G. et LESER G. (1987), La Vallée de Munster, histoire et folklore - La photo au service de l'histoire. Volume 2.
7. - LACOUMETTE G., LESER G., et SCHNEIDER M. (1991), Marcaires d'hier, fermiers d'aujourd'hui. Edition du Rhin, Mulhouse.
8. - LESER G., La vallée de Munster dessinée par Jean-Nicolas Karth. Jérôme Do Bentzinger Éditeur.
9. - SCHERLEN A. (1933), Muhlbach : onze siècles d'histoire dans le Val de Munster. Alsatia, Colmar. Traduction par L. et F. MARTIN, 1996.
10. - SCHNEIDER M. (sous la direction de) (1987), Les marcaires - D'Malker. Oberlin, Strasbourg.

Articles et études :

11. - ADAUHR - BDA (Septembre 1997), OPAH - Étude de faisabilité - CCVM
12. - DAT Conseils (Juillet 1993), Plan de protection et de mise en valeur des Hautes-Vosges : études des paysages du massif Schlucht-Hohrod - Tome 2 : proposition pour la gestion patrimoniale des paysages. Ministère de l'Environnement / Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.
13. - JOHNER M. (1936), La maison de la vallée de Munster. In Annuaire de la Société d'histoire du Val et de la Ville de Munster, p43 à 50. Traduction par PÉTRY (s.d.)



ANNEXES

Bibliographie

14. - LESER G. (Août 1990), Pour la promotion du patrimoine historique et culturel de la vallée de Munster. Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du canton de Munster.

15. - KEMPF M. et MYOTTE F. (2000), Guide conseil architectural sur le bâti rural isolé de montagne. Communauté de Communes de la vallée de Kaysersberg.

16. - KEMPF M. et MYOTTE F. (1997), Guide conseil architectural pour l'entretien et la transformation de l'habitat rural dans les communes du District de la vallée de Saint-Amarin. District de la vallée de Saint-Amarin.

17. - (s.a.) (s.d.), Repérage des granges d'altitude et des marcairies : cartographie, état des lieux, classification et relevés photographiques.

18. - MAUJEAN F. (Juin 1997), Plan de Paysage de la vallée de Munster. Synthèse Intercommunale. Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et Communauté de Communes de la Vallée de Munster.



ANNEXES

Conception

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes de la Vallée de Munster (CCVM).

FINANCEMENT

Ce travail a bénéficié du soutien financier de l'Europe (Objectif 2), la Région Alsace et le Département du Haut-Rhin.

SUIVI TECHNIQUE ET VALIDATION

Groupe de travail "guide-conseils architectural" sous la responsabilité de Jean-Marc MAECHLER, conseiller communautaire CCVM, Martine WYWIAL, agent de développement local CCVM, Nelly PRATZ et Amandine CARCELLÉ, chargées de communication CCVM, Mathilde KEMPF, architecte Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Remerciements à Valérie ECK, conseillère communautaire CCVM qui a impulsé le démarrage de l'opération.

RÉALISATION

Conception et réalisation : Françoise HAMPÉ, architecte.
Concept graphique : Catherine ARLET, graphiste.

IMPRESSION

Imprimerie LEFRANC, Munster.

ÉDITION : 2004



ANNEXES

Partenaires et adresses utiles

Communauté de Communes de la Vallée de Munster (CCVM) :

2, rue Jean Bresch 68140 MUNSTER
tél. : 03 89 77 50 32 fax : 03 89 77 07 98
e-mail : ccvm@cc-vallee-munster.fr
site : www.cc-vallee-munster.fr

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (Parc) :

1, cour de l'Abbaye 68140 MUNSTER
tél. : 03 89 77 90 20 fax : 03 89 77 90 30
e-mail : secretariat@parc-ballons-vosges.fr
site : www.parc-ballons-vosges.fr

Service Départemental de l'Architecture et de l'Urbanisme (SDA - Monuments Historiques / Architectes des Bâtiments de France)

17, place de la Cathédrale 68000 COLMAR
tél. : 03 89 20 26 00 fax : 03 89 41 21 03
e-mail : sdap68@culture.gouv.fr

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Haut-Rhin (CAUE) :

31, avenue Georges Clémenceau
68000 COLMAR
tél. : 03 89 23 33 01 fax : 03 89 23 04 53
e-mail : info@caue68.com
site : www.caue68.com

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Alsace :

5, rue Hannong 67000 STRASBOURG
tél. : 03 88 22 55 85 fax : 03 88 22 39 26
e-mail : croa.alsace@wanadoo.fr

Chambre de Métiers d'Alsace (Section de Colmar) :

13, avenue de la République 68000 COLMAR
tél. : 03 89 20 84 50 fax : 03 89 24 40 42
e-mail : cma.colmar@cm-alsace.fr
site : www.cm.alsace.fr

Direction Départementale de l'Équipement Division Colmar 3 :

2, rue Schwoerer - Z.I. Nord
68025 COLMAR CEDEX
tél. : 03 89 20 34 80 fax : 03 89 20 34 22
e-mail : subdi-colmar3.dde-68@equipement.gouv.fr

